

Sujet :[INTERNET] EP Pleyber-Christ ferme agrivoltaïque

Date :Mon, 15 Apr 2024 17:41:15 +0200

Pour :PREF29 pref-consultation <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Bonjour Mme la commissaire enquêtrice

Je voudrais déposer une observation au sujet du projet de ferme agrivoltaïque de Pleyber-Christ et que cette observation soit anonyme.

Je voudrais ici dire mon opposition à ce projet qui sous prétexte de produire de l'énergie renouvelable va artificialiser 18,7 ha de terres agricoles. Je dis artificialiser car même si il n'y aurait pas de béton sur toute la surface mais sur 3,5 ha, ce qui est déjà beaucoup, la pose de panneaux au-dessus du sol est clairement une artificialisation.

- 1) Il me semble que l'on devrait d'abord penser au niveau publique (départements, communautés de communes, communes) à poser des panneaux sur les bâtiments publics, parkings, hangars, et encourager les particuliers à poser des panneaux sur leurs toits plutôt que de prendre cela sur des surfaces agricoles. Cela serait un bien public et non un bien privé.
- 2) La loi demande que le revenu agricole reste le principal revenu de l'agriculteur en regard des recettes au titre de son parc photovoltaïque. Cela me semble tout à fait invraisemblable au regard des surfaces engagées de 18,7 ha. Avec un revenu « moyen » de 2000 à 4000 € de l'hectare par an, cela fait un revenu de 37 400 à 74 800€ ce qui est certainement très au dessus du revenu de l'élevage d'ovins.
- 3) Cet agriculteur est l'otage de la firme industrielle qui installe ces panneaux et ne pourra pas ensuite discuter de modifications de sa production s'il le souhaite avec un engagement de 40 ans. C'est bien la plus grande arnaque vis-à-vis du monde agricole qui va se terminer par l'accaparement de terres agricoles à destination de l'alimentation humaine en terres vers des vocations industrielles.
- 4) Qui peut croire que mettre 19 000 modules photovoltaïques ne va produire aucun effet dommageable à la faune et la flore alentour ? Ces surfaces réfléchissantes seront vues par la faune et risquent de désorienter les oiseaux. Les couloirs de circulation de la faune sont être modifiés par la clôture de l'ensemble du site.
- 5) Ces parcelles seront moins bien arrosées par l'eau de pluie, la repousse de l'herbe sous les panneaux sera diminuée par un moindre arrosage et un moins bon éclaircissement, ce qui conduira à semer de l'herbe. Ce ne sera plus une prairie naturelle mais une culture herbacée, ce qui diminuera la biodiversité sous ces panneaux. Des études ont montré que les pollinisateurs ne passent pas sous ces panneaux.
- 6) L'ombre des panneaux est une ombre sèche et beaucoup plus haute en température que l'ombre des arbres ou des haies vers lesquels les animaux vont spontanément lors des chaleurs d'été. Cela n'augmentera pas le bien-être des animaux.

Je donne donc un avis négatif à ce projet de ferme agrivoltaïque.

Bien cordialement

Une citoyenne de la communauté de communes de Morlaix